

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE



**Relative au déclassement d'une portion d'aire de stationnement
publique située lieudit les Jaquons et cadastrée section AV n°361**



Par arrêté du 11 septembre 2020, le Maire de la Commune de Saint Laurent du Var a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclassement d'une portion d'aire de stationnement publique située lieudit les Jaquons et cadastrée section AV n°361.

Monsieur Alain DELAGE, est désigné comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie de Saint-Laurent-du-Var du mardi 06 octobre 2020 au jeudi 22 octobre 2020 inclus, aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf jours fériés.

Le dossier sera déposé en Mairie pendant la durée de l'enquête. Il sera consultable sur le site internet de la Commune www.saintlaurentduvar.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie de Saint-Laurent-du-Var les observations du public aux dates et heures ci-après :

Le mardi 06 octobre 2020 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,

Le jeudi 22 octobre 2020 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur Alain DELAGE - commissaire-enquêteur – Mairie - 222, Esplanade du Levant-06700-SAINT-LAURENT-DU-VAR.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée au service juridique de la Mairie de Saint-Laurent-du-Var. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur transmission en Mairie et ce, pendant un an.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire-enquêteur, le déclassement d'une portion d'aire de stationnement publique située lieudit les Jaquons et cadastrée section AV n°361 pourra être décidé par le Conseil Municipal.